



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/39
6 juin 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente et unième réunion
Genève, 5-7 juillet 2000

PROPOSITION DE PROJET : MEXIQUE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Mousses

- Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b ou à base d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (à vaporiser) et à une formule à base d'eau dans la fabrication de mousse à pellicule externe incorporée à Comsisa

PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET MEXIQUE

SECTEUR : Mousses	Consommation sectorielle de SAO (1999) :	435 tonnes PAO
Seuil de coût-efficacité du secteur :	Pellicule externe incorporée	16,86 \$US/kg
	Rigide	7,83 \$US/kg

Titre du projet :

- a) Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b ou à base d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (à vaporiser) et à une formule à base d'eau dans la fabrication de mousse à pellicule externe incorporée à Comsisa

Données relatives au projet	Plusieurs sous-secteurs
	Comsisa
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	72,60
Incidences du projet (tonnes PAO)	68,70
Durée prévue du projet (mois)	36
Montant initial demandé (\$US)	743 787
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	585 500
Fonds pour imprévus b)	58 550
Coûts différentiels d'exploitation c)	242 491
Coût total du projet (a+b+c)	886 541
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)	424 050
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	6,17
Confirmation du financement de contrepartie?	Oui
Agence nationale de coordination	
Agence d'exécution	PNUD

<i>Recommandations du Secrétariat</i>	
Montant recommandé (\$US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral	

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (1999)	4 195,10 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	4 591,50 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1999	2 839,90 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur des mousses	1 016,7 tonnes PAO
- Consommation de CFC dans le secteur des mousses en 1999	435 tonnes PAO
- Sommes approuvées pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	8 261 482 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	1 395, 60 tonnes PAO
- Quantité de CFC éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	2 466,00 tonnes PAO
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses approuvés en 1999	0 tonne PAO
- Fonds approuvés pour des projets d'investissement dans le secteur des mousses en 1999	20 000 \$US

1. Vingt (20) petits fabricants de mousse du Mexique et un fabricant d'envergure moyenne élimineront le CFC-11 dans la fabrication de mousse à vaporiser et de mousse à pellicule externe incorporée, sous la direction de Comsisa, leur principal fournisseur de formules. La consommation globale des entreprises est de 72,6 tonnes de CFC-11. La consommation individuelle des entreprises varie de 0,3 à 6,8 tonnes. L'entreprise de moyenne envergure, qui fabrique de la mousse rigide, a consommé 13,5 tonnes. La production sera reconvertie à une technologie intérimaire à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse à vaporiser, avant d'être reconvertie ultérieurement à une technologie sans SAO. Les activités de fabrication de mousse à pellicule externe incorporée seront reconverties à une formule à base d'eau. Les entreprises adapteront ou remplaceront les distributeurs existants (273 000 \$US) ou achèteront des distributeurs basse pression (112 500 \$US), dans le cas des entreprises qui utilisent actuellement un procédé manuel. Ce chiffre tient compte des 25 % contribués par l'entreprise. Les sommes demandées ont pour but d'acheter des distributeurs d'évaluation pour la mousse à vaporiser (40 000 \$US) et la mousse à pellicule externe incorporée (45 000 \$US), ainsi qu'un appareil de mesure du coefficient K (5 000 \$US). Le système de mélange de la mousse à vaporiser sera modifié (20 000 \$US) et on achètera un nouveau système de mélange des formules de mousse à pellicule externe incorporée (50 000 \$US). Les autres coûts comprennent les essais (42 000 \$US) et le transfert technologique (31 000 \$US). Le projet comprend également des coûts différentiels d'exploitation de 242 491 \$US calculés à partir des prix à la frontière évalués à 1,257 \$US/kg pour le CFC-11 et à 2,646 \$US/kg pour le HCFC-141b.

Justification de l'utilisation du HCFC-141b

2. Le PNUD mentionne que les entreprises concernées ont été informées des différentes technologies de remplacement existantes et de leurs conséquences «techno-économiques», sur la santé et environnementales pendant la séance d'évaluation qui a précédé la préparation du projet, et du fait que les entreprises devront payer les coûts de la reconversion à une technologie sans SAO. Suite à ces discussions, elles ont choisi le HCFC-141b.

3. Le PNUD a également fourni une lettre du gouvernement du Mexique appuyant le choix du HCFC-141b fait par les entreprises. Une lettre type de justification du PNUD et la lettre du gouvernement sont jointes à ce document.

Incidences du projet

4. Le groupe de petites entreprises éliminera 57,2 tonnes de CFC-11, ce qui représente 2 % de la consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1999.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Renseignements généraux

1. Ce projet pour Comsisa a été présenté pour la première fois avec deux projets de réfrigération à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif aux fins d'examen.

2. Le Comité a été informé que le prix du CFC était beaucoup plus élevé que le prix des produits chimiques de remplacement en raison des mesures prises au Mexique pour encourager l'élimination des SAO. Par conséquent, les projets des secteurs des mousses et de la réfrigération du Mexique présentés à la vingt-neuvième réunion proposaient des économies différentielles d'exploitation au lieu des coûts différentiels d'exploitation que l'on retrouve dans les autres projets ou les projets du Mexique avant que le pays n'adopte ces mesures qui ont eu pour effet de réduire les coûts différentiels d'exploitation.

3. Les projets ont été reportés afin de permettre au PNUD d'obtenir des précisions de la part du gouvernement du Mexique sur le barème de prix du CFC-11 au pays (décision 29/51). La trentième réunion, après avoir discuté du document d'information que lui avait remis le Secrétariat, a décidé, entre autres, (décision 30/52) d'approuver les deux projets de réfrigération et :

- b) De reporter l'examen du projet de Comsisa qui demeurerait néanmoins dans le plan d'activités du PNUD pour l'année 1999; ...
- d) D'essayer de trouver une solution, en collaboration avec le Mexique, qui respecterait les règles du Fonds multilatéral et la situation unique du Mexique.

Calcul des coûts différentiels recevables du projet de groupe de Comsisa

4. Comsisa fabrique des formules de mousse en mélangeant le CFC-11 avec du polyol, et fournit les formules prémélangées à 21 utilisateurs subséquents. Comsisa est considérée comme la consommatrice du CFC-11 dans ce projet.
5. Le Secrétariat et le PNUD sont convenus des coûts d'investissement de la reconversion pour Comsisa et les 21 utilisateurs subséquents.
6. Le calcul des coûts différentiels du projet à partir des prix nationaux donne lieu à des économies différentielles d'exploitation substantielles qui se traduiraient par une très petite subvention qui empêcherait la reconversion des installations des utilisateurs subséquents. Le Secrétariat a proposé au PNUD et au gouvernement du Mexique de soustraire les économies différentielles d'exploitation de Comsisa de ses coûts différentiels afin que ce petit groupe d'entreprises reçoive un appui financier qui lui permettra de reconvertir ses opérations à une nouvelle technologie. Cette suggestion éliminerait tout appui financier à Comsisa mais accorderait un appui de 385 500 \$US plus les 10 % d'imprévus de 38 550 \$US aux 21 utilisateurs subséquents pour leurs coûts d'investissement. Compte tenu du lien qui unit Comsisa à ses 21 utilisateurs subséquents, le PNUD pourrait se voir accorder une certaine souplesse dans l'allocation des budgets des coûts des projets afin de maintenir la coopération technique entre Comsisa et les 21 utilisateurs subséquents.
7. Le PNUD et le gouvernement du Mexique ont accepté la proposition du Secrétariat. Par conséquent, la subvention du projet serait égale aux coûts différentiels d'investissement des utilisateurs subséquents, c'est-à-dire 424 050 \$US.
8. La somme de 454 050 \$US et les coûts d'appui aux agences de 55 127 \$US sont proposés aux fins d'approbation à titre de subvention acceptable pour le projet de groupe de Comsisa. Le Comité exécutif pourrait souhaiter accorder au PNUD et au gouvernement du Mexique une certaine souplesse dans l'attribution des sommes approuvées pendant la mise en œuvre du projet.
9. Le projet est présenté aux fins d'examen individuel aux termes de la décision 30/52 b) et d).

